

INTITULE DU POSTE**ENSAP BORDEAUX-2024-1775914-PROF
TPCAU cat 1 n°1****INTITULE LONG DU
POSTE**

*Professeur.e / Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine /
Catégorie 1*

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Corps :	PROFARCH
Catégorie :	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2025

LOCALISATION DU POSTE

Région	Aquitaine
Département	Gironde
Adresse	740 Cours de la Libération – 33400 Talence

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'ENSAP Bordeaux est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche participant aux politiques publiques nationales de l'architecture et du paysage. Seule école dans ces disciplines à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine, elle développe ses activités de formation, de recherche, de diffusion et d'expertises en lien avec de nombreux acteurs du territoire et notamment les universités de Bordeaux (UBx) et de Bordeaux Montaigne (UBM).

L'ENSAP Bordeaux accueille actuellement plus de 1100 étudiants encadrés par 150 enseignants-chercheurs (dont 48 titulaires) et 52 agents administratifs. Ses locaux offrent un cadre de travail agréable, comportant de larges espaces extérieurs et disposent d'équipements adaptés (ateliers, atelier maquette, atelier bois, salles informatiques, médiathèque...).

L'école est attentive à la réussite étudiante de tout milieu et de toute filière du secondaire, elle adhère au programme Egalité des chances.

En matière de formation, elle dispense deux cursus complets permettant l'obtention des diplômes d'architecte d'État et de paysagiste d'État (valant tous deux grades de master) qui peuvent ouvrir au doctorat en architecture et paysage. Elle veille au développement des croisements pédagogiques entre les formations Architecture et Paysage mis en place dans le programme quadriennal 2023- 2027 appelés à prendre de nouvelles formes dans les années qui viennent.

En formation continue post master, elle délivre la HMONP et est co-accréditée avec les universités de Bordeaux et de Bordeaux Montaigne pour la délivrance de trois masters. En outre, elle a développé des coopérations transdisciplinaires avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur du territoire régional.

L'ENSAP Bordeaux propose une politique active de diffusion, en menant de nombreuses actions avec les acteurs du territoire (Arc-en-Rêve, 308 Maison de l'architecture) et par la mise en place de contenus sur divers médias (chaîne You Tube, médiathèque en ligne...). Elle participe aux grands événements culturels nationaux (Journées nationales de l'architecture) et du territoire (Festival international du film d'architecture et des aventures constructives).

Son ancrage territorial se traduit par plusieurs conventions avec les collectivités et la participation à des pôles de compétitivité, de recherche ou d'innovation.

À l'international, outre les accords de mobilité avec près de 60 écoles, l'ENSAP Bordeaux dispose d'un partenariat renforcé avec les universités de San Sébastian (Espagne), de Hanoï (Vietnam) ou de Tianjin (Chine).

Inscrite dans un territoire dynamique, l'ENSAP Bordeaux offre un environnement de travail et de partenariat particulièrement riche en opportunités.

DESCRIPTIF DU SERVICE – présentation des activités scientifiques de l'école

En matière de recherche, l'ENSAP Bordeaux dispose d'une activité structurée autour de 3 unités interdisciplinaires, adossées aux universités et servant de cadre à la formation doctorale :

L'UMR CNRS Passages (100 chercheurs dont 21 de l'ENSAP Bordeaux), dont elle assure la co-tutelle, porte sur la reconfiguration des spatialités à l'épreuve des changements globaux. Cette UMR est liée à l'école doctorale 480 «Bordeaux Montaigne Humanités», et contribue à la formation des docteurs dans la mention «architecture et paysage» et à l'école doctorale Société, Politique, Santé publique – SP2 (ED 545 – «Université de Bordeaux») pour la mention Anthropologie sociale et culturelle

Le laboratoire PAVE (11 chercheurs ENSAP Bordeaux) porte sur l'approche sociale et culturelle des mutations métropolitaines. Ce laboratoire est lié au Centre Emile Durkheim et à l'école doctorale SP2 et contribue à la formation de docteur dans la mention « sociologie », option «architecture».

L'unité GRECCAU (10 chercheurs ENSAP Bordeaux) porte sur la maîtrise des ambiances et du confort ainsi que sur l'architecture et la construction durable. Ouverte sur le département de physique et d'ingénierie et liée à l'école doctorale 209, Sciences Physique et de l'Ingénieur de l'Université de Bordeaux, il contribue à la formation de docteurs dans ces disciplines.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

Compte tenu du nombre limité de professeurs dans le champ disciplinaire concerné, il s'agit d'un recrutement stratégique pour l'établissement.

Il est attendu de la part du candidat, outre les activités et charges pédagogiques décrites aux points suivants, un fort rayonnement au sein du champ TPCAU, ainsi qu'une capacité de mobilisation de celui-ci.

Outre ces activités principales d'enseignement et de recherche, il est souhaité une implication dans la coordination des enseignements, l'encadrement des PFE, séminaires et suivi de mémoires, jurys et instances de l'établissement.

Il est attendu que l'enseignant coordonne l'atelier de projet final de licence (semestre 6), qui opère la synthèse entre les enseignements de VT, STA et TPCAU, en un seul projet semestriel. Des compétences en maîtrise de l'architecture publique sont requises, ainsi qu'une réelle capacité à développer des réponses innovantes et contextualisées aux problématiques complexes de notre époque, dans une démarche interdisciplinaire.

Dans le cycle master, l'enseignant sera encouragé à coordonner un atelier de projet, et aura la possibilité de proposer une thématique de son choix. Les instances pédagogiques de l'établissement ayant considéré qu'il y avait une pertinence à développer une offre dans le domaine de la réhabilitation d'édifices, une expérience (ou tout au moins une appétence) dans ce domaine serait appréciée.

L'enseignant viendra renforcer le corpus de cours d'architecture existant à l'école, et y apportera un complément notamment concernant les pratiques actuelles de production de l'architecture, sur la scène nationale et internationale.

En matière de recherche, au-delà des orientations des laboratoires de l'ENSAPBX, sur lesquelles l'enseignant devra se positionner au regard de ses travaux et propositions, il est attendu une capacité à :

- Mener des projets de recherche-crédation, qui combinent exploration conceptuelle et pratique spatiale, permettant une production de connaissance, par l'acte de conception lui-même.
- Intégrer et valoriser les approches de recherche appliquée et recherche-action, qui permettent d'expérimenter et d'évaluer de nouvelles pratiques de conception et d'enseignement. Ces approches visent à impliquer activement les étudiants et à nourrir leur compréhension critique des enjeux contemporains, à travers des études de cas, des terrains d'expérimentation, et des collaborations avec des acteurs de l'acte de bâtir.
- Développer une capacité de compréhension des contextes de commande et des systèmes d'acteurs, pouvant aller jusqu'à des collaborations permettant de renforcer le lien entre la recherche académique et les réalités du monde professionnel.
- Promouvoir le dialogue entre théorie et pratique, en veillant à ce que les connaissances produites par la recherche, alimentent les enseignements du projet.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

*Postes ouverts par concours
Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences requise pour le concours

Il est souhaité que le candidat conjugue une double expérience et compétence :

- Une expérience nourrie et approfondie du projet architectural et urbain à différentes échelles, ayant reçu une reconnaissance de niveau national. Cette pratique, concrétisée par des réalisations, sera suffisamment développée, et concernera un champ élargi de la production architecturale contemporaine.

Cette expertise professionnelle, serait de nature à permettre l'encadrement de travaux de conception architecturale à toutes les échelles, et à favoriser le lien avec les enseignants des autres disciplines, et plus particulièrement les champs STA et VT. A ce titre, une expertise et une connaissance des dispositifs constructifs, permettant de développer une véritable « intelligence constructive », en lien avec les enjeux de la transition écologique, sont encouragées.

- Il sera attendu un positionnement fondé sur une vision et une compréhension approfondie des enjeux contemporains de la formation des architectes, au regard notamment de la place qu'y tient l'initiation à la recherche, et la diversification des situations d'exercice professionnel.

Le candidat devrait être en mesure d'inscrire son enseignement dans une démarche incluant un regard sur les changements sociétaux et les problématiques environnementales, faisant du projet architectural et urbain, un outil de transformation autant social, que politique et spatial.

Il fera également état d'une activité de recherche, témoignant, en particulier, d'une capacité à articuler la production de connaissances par et avec le projet architectural et urbain, avec une pédagogie active du projet (basée sur la coopération et la discussion avec les étudiants), en lien avec les enjeux contemporains, sociaux et environnementaux.

Une recherche « par le projet », attestée, serait un élément important. Ce type de recherche engage une approche à la fois concrète et expérimentale, dans laquelle le projet devient un moyen d'exploration, de production de connaissances et d'innovation au sein de la discipline.

Ce cadre de travail repose sur une capacité à interroger le projet architectural et urbain, en tant que dispositif de recherche, à le documenter et à en analyser les retombées pour le milieu académique et professionnel.

2 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Il est souhaité que le candidat soit titulaire d'un diplôme d'architecte DPLG ou bien d'un diplôme d'état d'architecte, (dans ce cas, il serait souhaité que celui-ci soit complété d'une habilitation à exercer en nom propre). Compte tenu du souhait de développer une recherche « par le projet », il est attendu que le candidat ait obtenu une thèse de doctorat en lien avec l'architecture, ainsi qu'une HDR.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSAP de Bordeaux à compter du 14 avril 2025.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

Personne à contacter

Sylvie Hervé, responsable du service de la coordination des moyens, des ressources humaines et des conditions de travail
(sylvie.herve@bordeaux.archi.fr – 05 57 35 11 13)

Autre personne à contacter

Assane Sow, responsable adjoint du service de la coordination des moyens, des ressources humaines et des conditions de travail
(assane.sow@bordeaux.archi.fr – 05 57 35 11 52)